



Conseil de sécurité

Briefing La situation en Libye

New York, le 18 décembre 2023
Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Je remercie le Représentant spécial Abdoulaye Bathily et le Représentant permanent adjoint Yamanaka de leurs exposés.

Avant d'élaborer trois points, permettez-moi de faire référence au tragique naufrage au large de la Libye samedi dernier. 61 personnes en migration se sont noyées. Des milliers de personnes meurent et disparaissent chaque année dans la Méditerranée. Nous sommes attristés par l'annonce de ce naufrage et nous exprimons nos très sincères condoléances aux victimes et à leurs proches.

Dans ce contexte, la protection et la promotion des droits humains restent une priorité. La semaine dernière, nous avons marqué le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous faisons écho aux avertissements du Haut-Commissaire Volker Türk, qui a lancé « un signal d'alerte qui doit nous faire prendre conscience que lorsqu'on ne respecte pas les droits humains, il en découle l'instabilité, des souffrances, davantage d'inégalités et des crises économiques ». Mais 75 ans plus tard, la route reste encore longue afin d'y arriver.

Ce signal d'alerte s'applique aussi à la Libye. En redoublant d'efforts pour garantir le respect des droits de l'homme, la Libye peut *catalyser* la transformation démocratique, et *jeter les bases* d'un environnement sûr et propice aux élections. Pourtant, nous observons une répression des défenseurs et défenseuses des droits humains, et un rétrécissement de l'espace civique, par exemple par des détentions arbitraires. En outre, les voix des journalistes, des universitaires et de membres de la société civile sont réduites au silence, *menaçant* le droit à la liberté d'expression. À cette fin, la Suisse - en tant que coprésidente du Groupe de travail sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme - a coorganisé une réunion des quatre groupes issus du processus de Berlin. Cette réunion a permis d'identifier des synergies pour la mise en œuvre des droits humains dans les domaines politique, économique et sécuritaire. Nous maintiendrons notre engagement à cet égard.

Mon deuxième message porte sur les élections : après un retard de deux ans, il est grand temps que celles-ci soient tenues, et de manière *inclusive*. *Inclusif* signifie *avec* les femmes. Il est essentiel que les femmes puissent voter et devenir candidates, libres de menaces ou représailles. *Inclusif* signifie aussi *avec* les jeunes. Leur participation à ce processus électoral est primordiale pour l'avenir du pays.

Pour faire avancer les aspirations du peuple libyen pour des élections, le compromis et la collaboration sont indispensables. C'est pourquoi la Suisse soutient les efforts du Représentant spécial visant à réunir des acteurs clés. Nous appelons ces acteurs et actrices à accepter l'invitation du Représentant spécial pour une réunion préparatoire.

Mon dernier point porte sur les sanctions. Je voudrais souligner la nécessité de mettre pleinement en œuvre la résolution 2664, pour laquelle une *Notice d'aide à l'application* a été adoptée par le comité de sanctions. L'exemption créée par la résolution autorise des activités nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire ou à l'appui d'autres activités visant à répondre aux besoins essentiels des populations par les organisations humanitaires. Cette exemption apporte aux différents acteurs impliqués la clarté et la prévisibilité nécessaires. La Suisse continuera à s'engager pour la mise en œuvre conséquente de la résolution 2664.

Madame la Présidente,

Pour revenir aux propos du Haut-Commissaire : les droits de l'homme ne doivent pas rester des mots *en marge* de nos déclarations, mais ils doivent être *au centre* de notre gouvernance. Ainsi le prévoit la Déclaration universelle des droits de l'homme depuis 75 ans. Ainsi s'engage la Suisse et nous nous attendons au même engagement de la communauté internationale pour la Libye, y compris de la Libye elle-même.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

I would like to thank Special Representative Abdoulaye Bathily and Deputy Permanent Representative Yamanaka for their presentations.

Before elaborating on three points, allow me to refer to the tragic shipwreck off the coast of Libya last Saturday. 61 migrants drowned. Thousands of people die and disappear every year in the Mediterranean. We are saddened by the news of this shipwreck and express our very sincere condolences to the victims and their families.

Against this backdrop, the protection and promotion of human rights remains a priority. Last week we marked the 75th anniversary of the *Universal Declaration of Human Rights*. We echo the warnings of High Commissioner Volker Türk, who issued "a wake-up call that when human rights are not respected, instability, suffering, greater inequality and economic crises follow". But seventy-five years later, there is still a long way to go.

This wake-up call also applies to Libya. By redoubling its efforts to guarantee respect for human rights, Libya can catalyse its democratic transformation, and lay the foundations for a secure environment conducive to elections. Yet we are witnessing the repression of human

rights defenders and a narrowing civic space, for example through arbitrary detentions. The voices of journalists, academics and members of civil society are being silenced, threatening the right to freedom of expression. To this end, Switzerland - as co-chair of the Working Group on International Humanitarian Law and Human Rights - co-organised a meeting of the four groups that emerged from the Berlin Process. This meeting identified synergies for the implementation of human rights in the political, economic and security fields. We will maintain our commitment in this respect.

My second message concerns the elections: after a two-year delay, it's high time they were held, and in an inclusive manner. *Inclusive* means *with* women. It is essential that women be able to vote and stand as candidates, free from threats or reprisals. *Inclusive* also means *with* the youth. Their participation in this electoral process is vital for the future of the country.

To advance the Libyan people's aspiration for elections, compromise and collaboration are essential. This is why Switzerland supports the Special Representative's efforts to bring together key players. We call on these players to accept the Special Representative's invitation to a preparatory meeting.

My final point concerns sanctions. I would like to stress the need to fully implement Resolution 2664, for which an *Implementation Assistance Notice* has been adopted by the Sanctions Committee. The exemption created by the resolution authorises activities necessary for the delivery of humanitarian aid or in support of other activities to meet the basic needs of populations by humanitarian organisations. This exemption provides the various actors involved with the necessary clarity and predictability. Switzerland will continue to work for the consistent implementation of Resolution 2664.

Madam President,

To return to the words of the High Commissioner: Human rights must not remain words on the fringes of our declarations, but they must be at the *centre* of our governance. This is what the Universal Declaration of Human Rights has aimed at for 75 years. This is Switzerland's commitment, and we expect the same commitment from the international community for Libya, including Libya itself.

Thank you.